



Communiqué de presse

La mutation démographique: bénédiction ou menace?

Neuchâtel, le 28 septembre 2018. C'est à cette question que la Conférence des offices AI (COAI) tentera de répondre lors de sa conférence plénière de cette année. Ce rendez-vous qui réunit ses membres, ses partenaires et des représentants des médias leur offre une fois de plus l'occasion d'élargir leurs horizons et de bénéficier de nouvelles impulsions. Il s'agit cette fois de l'importance de la mutation démographique pour l'économie et l'Etat social.

L'avenir démographique de la Suisse est, pour l'essentiel, déjà programmé. La population vieillit fortement. Ces 20 dernières années, l'espérance de vie a augmenté de 4 ans, et les personnes de 52 ans constituaient le groupe d'âge le plus important en 2016. Des faits de ce genre – qu'il s'agisse du vieillissement, de la croissance de la population ou de la migration – incitent les responsables de l'économie, de la politique et des services sociaux à agir. Quels facteurs constituent une menace pour la prospérité de notre société? Et à l'inverse, sommes-nous aussi conscients des opportunités? **Stéphane Cotter**, chef de section Démographie et Migration à l'Office fédéral de la statistique (OFS), considère qu'il existe un lien étroit entre croissance démographique et migration. Il ouvrira cette conférence par un aperçu sur l'évolution de la population en Suisse et présentera les prévisions les plus importantes pour l'avenir.

Indications sur le marché du travail et les services sociaux

Pour **Martin Kaiser** de l'Union patronale suisse, la migration est également un moteur décisif de la mutation démographique. Toutefois, selon son analyse, d'autres facteurs et mesures ont une importance au moins aussi déterminante pour influencer positivement les perspectives du marché du travail.

Les réalités démographiques se reflètent aussi dans les stratégies des entreprises. Dans son exposé, **Yvonne Seitz**, responsable du domaine Diversity, Culture & Engagement chez AXA Winterthur, montrera comment l'assureur tire parti de l'allongement de la durée de la vie active ou des modèles de travail flexibles pour en faire une valeur ajoutée.

«Si nous prenons au sérieux les prévisions et les trends de la démographie, et si nous les identifions à temps, nous pourrons en tenir compte dans nos activités et nous orienter ainsi dans la bonne direction. La Conférence des offices AI attend avec intérêt de découvrir les stratégies de

l'économie privée, tout comme les enseignements qu'en tirent nos organisations partenaires», souligne la présidente de la COAI, Monika Dudle-Ammann.

La COAI organise chaque année une conférence plénière à l'intention de ses membres et de ses partenaires provenant des milieux de la politique, de la sécurité sociale, du patronat et des organisations de défense des intérêts des handicapés. L'objectif de la manifestation est de situer dans un contexte plus large le travail quotidien accompli par les offices AI.

La documentation de la conférence plénière et des photos seront disponibles sous www.ivsk.ch.

Renseignements:

Monika Dudle-Ammann, présidente de la COAI, directrice de l'office AI NW, téléphone : 041 618 51 10, monika.dudle@aknw.ch

La Conférence des offices AI (COAI); www.ivsk.ch

La COAI est une association faîtière regroupant les 26 offices AI des cantons, l'office AI de la Confédération pour les assurés résidant à l'étranger et l'établissement d'assurance-invalidité de la Principauté du Liechtenstein. Elle promeut les intérêts des offices AI, participe activement au développement de l'assurance-invalidité et veille à l'application uniforme du droit par le truchement de formations et d'échanges d'expériences. La COAI a été fondée en 1995. Elle revêt la forme d'une association depuis le 1^{er} janvier 2006. Elle est financée par les contributions de ses membres.